

arantie infail-
Dieu : ce ne
sa vigilance
Jésus, dont

faits, il vous
us avez con-
te ad Joseph ;
ar demander
que des ver-
rite.
pas en lui la
vous les rois,
ique ?
l'exemple par-
doivent faire
ar cette unité
ter le chemin

avez un mo-
même, Joseph
du Roi des
nal ne saurait

en voyant ce
atelier d'Egyp-
front, oseriez-
t des desseins

is des biens de
biens qu'il faut
efforts.

res, ouvriers ;
es, malgré son
es, malgré son
à travailler et
saire à l'entre-
spectacle, que
le travail de

l'ouvrier, loin de déshonorer, peut, au contraire, si la vertu vient s'y joindre, être la source d'une grande noblesse ?

Joseph, content du peu qu'il possède, supporte avec grandeur d'âme, les privations, ce cortège inséparable de la pauvreté : un tel exemple n'est-il pas capable de vous instruire, de vous consoler, de vous encourager ? A cette vue, rappelez-vous que, si vous avez le droit de sortir, par des moyens légitimes, de votre pauvreté et de vous faire une situation meilleure, vous n'avez pas, cependant, le droit de renverser l'ordre établi par la Providence divine. Le recours à la violence et à la révolte, moyen, hélas ! si fréquemment employé de nos jours, ne tourne d'ordinaire qu'au détriment des pauvres et aggrave les maux qu'il devait guérir. Aussi, si vous voulez être sages, chers pauvres et chers ouvriers, méprisez plutôt les promesses irréalisables des suppôts de Satan, déguisés en anges de lumière ; mettez-vous avec foi et confiance sous la protection du Patron des ouvriers et sous la garde maternelle de la sainte Eglise. C'est là, et là seulement, que vous trouverez le remède à tous vos maux !

Allez à Joseph ! *Ite ad Joseph* ! (1)

FR. MARIE-ANSELME O. F. M.

AVIS : Le pèlerinage annuel des SŒURS du Tiers-Ordre à la bonne Sainte Anne est fixé au 6 juin. C'est le nouveau bateau le *Beaupré* plus grand, plus rapide et mieux aménagé que le *Trois-Rivières* qui transportera les pèlerins.

Le vapeur quittera le quai Bon-Secours le samedi 6 juin et sera de retour à Montréal le lundi 8 juin avant 6 h. a. m.

Le prix des billets est le même que celui des années précédentes : 2.10 pour les adultes ; 1.10 pour les enfants.

Le pèlerinage annuel des FRÈRES du Tiers-Ordre est fixé au 26 juillet prochain. Les pèlerins partiront par le *Beaupré*, le samedi 25 juillet à 7 h. p. m. et au retour s'arrêteront au Cap de la Madeleine.

(1) D'après l'encyclique de Léon XIII (15 août 1889).